



Conditions Générales de Vente

1. Validation des cours

La validation des cours se fait par l'accord daté et signé de l'offre par le/la client.e.

Par la signature de l'offre, le/la participant.e atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les avoir acceptées.

2. Paiement des cours

Les cours à l'unité sont à régler 7 jours avant chaque cours.

Le paiement d'un pack de cours est à régler tous les 10 cours, 7 jours avant le démarrage de la série de 10 cours.

La facture est adressée sous format PDF par email ou sous format papier par voie postale.

Les paiements sont à effectuer par virement bancaire sur le compte de y-com Phan, par Twint ou en espèces.

Le contrat de formation est personnel et non transmissible.

3. Horaires, lieux de cours

Les informations relatives à l'heure et au lieu des cours sont confirmées par écrit.

Les cours ont lieu en présentiel en entreprise, au domicile privé de l'élève ou dans les locaux de Y-com.

4. Frais de déplacement

Les locaux de Y-com se trouvent Bergsicht 10, 1715 Alterswil.

Tout déplacement de la formatrice dans un rayon de 10 km depuis Alterswil est offert.

Si le déplacement Alterswil-lieu du cours, aller-retour, totalise une distance supérieure à 20 km, chaque km supplémentaire est facturé CHF 1.-/km.

Exemple 1 :

Le cours individuel de 1H a lieu Route des Neigles, 1700 Fribourg. Le déplacement aller-retour depuis Alterswil totalise 20 km environ. Le déplacement est offert.

Exemple 2 :

Le cours collectif de 1H, 2 personnes, a lieu Route de Matran, 1754 Avry. Le déplacement aller-retour depuis Alterswil totalise 42 km. Les premiers 20 km de déplacement sont offerts. Les 22 km restants (CHF 22.-) sont à la charge des 2 participants. Les frais de déplacement s'élèvent à CHF 11.-/pers.

5. Annulation et report de cours

Après validation de l'offre, tout cours, individuel ou collectif, à l'unité ou en pack, est facturé à 100% selon les modalités de paiement mentionnées dans les Conditions Générales de Vente.

En cas de désistement ou d'annulation après validation de l'offre, le paiement des cours reste dû et aucun remboursement n'est possible, sauf cas exceptionnel (raison médicale sévère, déménagement professionnel, contraintes familiales majeures ...).

Le report de cours individuels est gratuit 24H avant la date prévue.

Un règlement de 50% du cours sera demandé en cas de demande de report passé le délai de 24H.

Le report de cours collectifs n'est pas possible.

6. Cours collectif, évolution du nombre de participants

Si le nombre de participants vient à augmenter en cours de formation, le prix des cours par personne sera réduit au prorata du nombre de participants et des cours restants.

Si le nombre de participants vient à diminuer en cours de formation, le prix des cours par personne ne sera pas augmenté et restera inchangé.

7. Absence de la formatrice

En cas d'empêchement de la formatrice, le cours sera automatiquement reporté.

8. Attestation

Une attestation de suivi de cours est délivrée à la fin de la formation.

9. Responsabilité

La responsabilité de Y-com n'est pas engagée en cas d'accident ou de vols durant les cours sur le site de l'entreprise, dans tout lieu public et au domicile de l'élève.

Hoang-Yên Phan Emery

Y-com, Bergsicht 10, 1715 Alterswil, Suisse